

conseil adoptés en juillet et septembre 1940. Un arrêté en conseil de juin 1941 a transféré au Ministère des Services Nationaux de Guerre la juridiction sur l'activité de la Société Radio-Canada. D'autres arrêtés en conseil d'octobre et novembre 1944 attribuent les devoirs, pouvoirs et fonctions concernant la radio, dont le Ministère des Munitions et Approvisionnements avait d'abord été nanti, au Ministre de la Reconstruction.

En plus d'être régie par la loi sur la radio de 1938 et les règlements qui en découlent, l'administration de la radio au Canada, y compris la radiodiffusion, est sujette aussi à la convention internationale des radiocommunications (Madrid, 1932) et aux règlements des radiocommunications qui lui sont annexés (révision du Caire, 1938), de même qu'aux accords régionaux tels que la convention des radiocommunications interaméricaines, l'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord, Havane, 1937, et l'accord des radiocommunications interaméricaines, et ses modifications, de Santiago, Chili, en janvier 1940.

## PARTIE II.—CHEMINS DE FER

L'étude du transport sur rail est divisée en trois sections: chemins de fer, tramways électriques et messageries.

### Section 1.—Chemins de fer\*

Le chemin de fer continue d'être le moyen de transport le plus important au point de vue placements et trafic. Ce mode de transport possède un champ statistique plus complet que tout autre.

**Historique.**—L'Annuaire de 1940 contient aux pp. 654-656 une esquisse historique du développement des chemins de fer au Canada. De plus amples détails sont fournis aux pp. 632-639 de l'Annuaire de 1922-23, aux pp. 611 et 613 de l'Annuaire de 1926 et aux pp. 706-710 de l'Annuaire de 1934-35. Un article, pp. 676-680 de l'Annuaire de 1945, traite du rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.

#### Sous-section 1.—Parcours en matériel des chemins de fer

Bien que la construction du premier chemin de fer canadien—la ligne de 16 milles reliant Laprairie et St-Jean, Qué.—ait été commencée en 1835, le Canada ne compte que 66 milles de voie ferrée exploitée en 1850. La première grande période de construction a lieu entre 1850 et 1860, alors que le Grand Tronc et le Great Western, de même que plusieurs lignes moins considérables, sont construits. La construction des chemins de fer Intercolonial et Pacifique Canadien fait partie d'une autre période d'expansion rapide entre 1870 et 1890. Le Grand Tronc Pacifique, le Transcontinental National et le Canadien Nord sont construits au cours de la dernière grande période de construction de chemins de fer, de 1900 à 1917.

Au cours de la dernière décennie, le millage tend à fléchir légèrement, à la suite de l'abandon des lignes non lucratives. Des 42,336 milles de voies simples en 1944, 23,496 font partie du réseau du Canadien National.

\* Révisé et vérifié par G. S. Wrong, B.Sc., chef de la Branche des Transports et Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette Branche publie un "Rapport annuel sur les chemins de fer", ainsi que nombre d'autres bulletins dont la liste est donnée au chapitre XXXII du présent volume. Certaines statistiques financières des chemins de fer sont compilées avec la collaboration de fonctionnaires du Ministère des Transports.